

Chers lecteurs,

Voici le troisième et dernier numéro du bulletin de la **Table québécoise sur l'herbe à poux** pour la saison estivale 2000. Ce numéro porte notamment sur l'ensemencement, une des méthodes de contrôle de l'herbe à poux pouvant être appliquée dès maintenant et jusqu'à tard à l'automne. Cette méthode s'utilise efficacement sur une multitude de milieu, est esthétiquement appréciée et s'avère durable s'il y a utilisation de plantes vivaces judicieusement sélectionnées. Par ailleurs, les villes de Boucherville et de Lachenaie, relatent dans ce numéro leur expérience en matière de contrôle de l'herbe à poux.

Vous avez apprécié Le Flash herbe à poux? Vous désirez que d'autres sujets y soient traités? Faites-nous le savoir en complétant le court **questionnaire d'évaluation** joint au présent numéro. Au plaisir de vous retrouver à la prochaine saison d'herbe à poux!

Élisabeth Masson, Table québécoise sur l'herbe à poux  
Direction de la santé publique de la Montérégie (450) 928-6777 poste 4051

## CAPSULE-SANTÉ

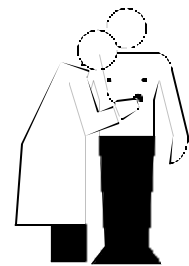
### Un spécialiste en allergies pour soulager le rhume des foins

Vous avez passé un été misérable? Vous ne répondez pas bien à la médication? Vous souffrez de fièvre des foins plusieurs mois par année? Un allergologue peut vous aider.

Un allergologue est un médecin spécialisé dans le domaine de l'asthme et des allergies, c'est pourquoi il peut vous aider à prévenir, soulager ou enrayer les allergies en vous proposant un traitement personnalisé qui pourrait grandement améliorer votre qualité de vie.

Il est suggéré de consulter un allergologue si :

- Vous souffrez de rhume des foins plusieurs mois par année;
- Vos allergies vous occasionnent des symptômes et des problèmes de santé comme des infections chroniques aux sinus, de la congestion nasale ou de la difficulté à respirer;
- Les antihistaminiques et autres médicaments contre l'allergie contrôlent peu ou mal vos symptômes;
- Vous éprouvez des difficultés à respirer (respiration sifflante, souffle court, toux, oppression à la poitrine).



Un allergologue peut vous libérer de vos allergies. Parlez-en à votre médecin de famille, il pourra vous conseiller et vous référer si nécessaire.

## Des idées, des interventions

### Une escouade verte à Lachenaie

La ville de Lachenaie (Lanaudière) organise depuis 5 ans une **escouade verte** entre le 26 juin et le 3 août. Une quinzaine d'adolescents du secondaire arrachent de l'herbe à poux quotidiennement dans les terrains vacants de type résidentiel et commercial. Ils sont supervisés par des étudiants embauchés dans le cadre d'un programme gouvernemental (Défi). Cette année, 15 000 livres d'herbe à poux ont été arrachées. Fait encourageant: les jeunes ont constaté que les terrains visités pour la deuxième année consécutive comportaient moins d'herbe à poux. Si vous êtes intéressé à emboîter le pas en faisant d'une pierre, deux coups (offrir aux jeunes des emplois et améliorer la qualité de vie de votre population), n'hésitez pas à communiquer avec Monsieur Guy Daoust, directeur des permis et urbanisme, Ville de Lachenaie (450) 471-2424.

### Un règlement municipal contre l'herbe à poux à Boucherville

Depuis 1992, la municipalité de Boucherville (Montérégie) applique son règlement municipal concernant la prévention des nuisances causées par l'herbe à poux. Le règlement spécifie que tout terrain doit être exempt d'herbes à poux avant le 1<sup>er</sup> août de chaque année. En mars, tous les propriétaires de terrains vacants reçoivent une lettre du Service des permis et inspections les informant du règlement et de l'obligation d'entretenir leur terrain. Durant l'été, des inspections sont effectuées et les contrevenants reçoivent des constats d'infraction. En 1999, un cas exceptionnel est survenu dans un champ agricole. La ville a défendu son règlement en cour municipale et suite au jugement rendu, a entrepris des procédures d'appel. C'est une affaire à suivre auprès de Monsieur Robin Doré, inspecteur en environnement, Ville de Boucherville (450) 449-8300.

# Que faire pour lutter contre l'herbe à poux?

## FAITES COMPÉTITION À L'HERBE À POUX!

L'implantation et le maintien d'un couvert végétal compétitif est un excellent moyen de contrôle de l'herbe à poux. En effet, cette mauvaise herbe supporte mal la compétition des plantes vivaces. Il existe des végétaux adaptés aux conditions difficiles de croissance; par exemple, certaines graminées (*Puccinellia*) résistent bien aux sols alcalins et au sel accumulé en bordure des routes; tandis que le trèfle ne pousse pas très haut et ne nécessite pas d'entretien.

L'ensemencement de vivaces nécessite une volonté des élus, des employés de terrain et de la population. On doit expliquer et faire accepter l'idée que l'implantation d'un couvert végétal n'est pas une baisse de l'entretien ni un laisser-aller mais une méthode de contrôle contre l'herbe à poux qui a pour but d'améliorer la qualité de vie de la population. Surtout, il ne faut pas oublier que c'est une solution à long terme.



## DEVANCEZ L'HERBE À POUX!

En ensemençant cet automne (octobre-novembre) vous permettrez aux **semis en dormance** de germer plus tôt au printemps. Cette pratique permet aux jeunes pousses de mieux s'établir de manière à combattre plus efficacement l'envahissement de mauvaises herbes, dont l'herbe à poux, avant leur période de croissance active. L'ensemencement automnal concerne surtout les vivaces et les légumineuses. Pour éviter que les semis germent à l'automne et meurent ensuite par le gel, l'ensemencement doit être effectué lorsque la température du sol est inférieure à 13°C.

En 1999, la ville de Montréal a expérimenté cette technique dans 3 parcs. Le succès de cette pratique varie selon le choix des semences et le type de sol. Vous pouvez obtenir plus d'information en communiquant avec Madame Suzanne Bachand, Ville de Montréal (514) 872-8290.

Dans le document «Herbe à poux: Guide de gestion et nouvelles méthodes de contrôle», produit par la DSP Montréal-Centre, 1996, vous retrouverez des expériences d'ensemencement réalisées sur des terrains vagues et autres sols perturbés.

## Projet de recherche du ministère des Transports du Québec

Un produit naturel sélectif testé à Laval (Laval), pourrait réduire de 90% la présence de l'herbe à poux. Le ministère des Transports poursuit des recherches en collaboration avec l'Université McGill afin d'établir formellement les caractéristiques de ce produit naturel et ses effets sur l'ensemble de la végétation. Des expériences ont débuté en 1999 sur deux abords autoroutiers dans les municipalités de Kirkland et Pointe-Claire (autoroute Félix Leclerc), de l'Assomption (autoroute 25) ainsi que sur trois terrains inutilisés de Montréal, St-Laurent et Laval. Les résultats des recherches et de l'expérimentation, attendus en 2002, serviront à l'homologation du produit. Pour plus de détails, communiquez avec Monsieur Jean-Pierre Beaumont, biologiste au ministère des Transports du Québec (514) 873-5890.

## Pour en savoir plus!

### L'herbe à poux dans Internet

L'herbe à poux s'infiltré partout, même dans Internet! Vous recherchez de l'information québécoise sur la plante, les projets de recherche en cours, les méthodes de contrôle en milieu de culture? En consultant le site Web de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre (<http://www.santepub-mtl.qc.ca>) sous la rubrique *environnement et santé*, vous retrouverez ces informations grâce à des liens qui vous mèneront aux organismes suivants :

<b>Association de lutte à l'Ambrosia</b> (ALCA - Québec)	Informations diverses sur l'herbe à poux et la problématique.
<b>Ministère des Affaires municipales et de la Métropole</b>	Articles de la Revue <i>Municipalité</i> , numéros juin-juillet 2000 et avril-mai 1999.
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>	Information sur les herbicides efficaces contre l'herbe à poux dans différentes cultures.
<b>Ministère des Transports</b>	Description des projets de recherche sur les abords routiers sous la rubrique <i>environnement-économie d'énergie</i>

## Une nouvelle formation en gestion environnementale des pelouses

Nature-Action Québec (Montréal) invite les municipalités à suivre une formation complète sur la Gestion environnementale des pelouses. D'une durée de deux jours, la formation vise à transformer et adapter l'entretien des pelouses et espaces verts aux nouvelles réalités économiques, environnementales et sociales. La formation s'adresse principalement aux intervenants municipaux, responsables des espaces verts. Les formateurs sont des spécialistes en gestion environnementale des espaces verts, biologiste et entomologiste, reconnus du milieu. Pour plus d'informations, communiquez avec Madame Sylvie Thorn de Nature-Action Québec (450) 441-3899.

**Le Flash Herbe à poux** est réalisé par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie  
**Rédaction :** Anne-Marie Goulet et Elisabeth Masson, module environnement/sécurité, Direction de la santé publique de la Montérégie, Suzanne Fortin, M.D. Direction de la santé publique de Lanaudière  
**Mise en page et révision de textes:** Ginette Charbonneau, Claude Poulin, Direction des communications, RRSSS Montérégie

Septembre 2000

Québec

Avec la participation du :  
• Ministère des Transports  
• Ministère des Affaires municipales et de la Métropole  
• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Hydro Québec

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MONTÉRÉGIE

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE LA PLANNIFICATION ET DE L'ÉVALUATION